C'est le procès intenté par la succession du baron de Reinach à Cornélius Herz qui vient de s'ouvrir qui sera l'occasion de ces revélations dont parle M. Henri Rochefort dans son article de demain. Le directeur de l'*Intransigeant* dit :

» Le 23 décembre dernier, sir Charles Dilke, député anglais, de passage à Paris, a dîné à l'hôtel Saint-James, rue Saint-Honoré, en tête à tête avec M. Joseph Reinach et celui-ci lui a demandé de pousser de tout son pouvoir pour obtenir de son gouvernement l'extradition de Herz qui, ainsi menacé dans sa liberté, consentirait probablement afin de se tirer d'affaire à se déclarer débiteur de la succession Reinach à laquelle en réalité il ne doit rien.

» En revanche, le chéquard Reinach a promis de faire tous ses efforts pour empêcher le cabinet Périer de contrecarrer les vues de l'Angleterre dans l'Egypte. A l'appui de son dire que Cornélius Herz ne doit rien à la succession de M. Jacques de Reinach, M. de Rochefort publie la lettre suivante, écrite le 4 juillet par le baron de Reinach à Cornélius Herz :

« M. le docteur Herz

Francfort.

» Je vous remets par M. Chabert les billets des reçus » de vous et de M. Guillot-Chabert et de Rotter et je dé» clare par la présente que vous ne me devez plus rien » et que vous ne devez plus rien à la maison Kohn-Rei» nach et Cie.

» Je prends aussi votre devis envers Schwob, garanti » par moi à ma charge tout ce commun à forfait avec » intérêts accumulés pour la somme de 4 millions.

» Vous aurez l'obligeance de donner à M. Chabert un » reçu de cette somme. Il me restera à vous restituer les » actions d'électricité, ce que je ferai dans le courant » du mois d'août.

» Vous savez que dans l'affaire de Panama ainsi que je » vous le disais dans ma lettre du 2 juillet, M. de Lesseps » a demandé le premier versement du 5 au 10 juillet cou» rant. Si donc vous veniez à Paris le 11 juillet ou si » vous déléguiez vos pouvoirs à une personne, j'ai la » conviction que vous auriez satisfaction.

» C'est donc le 11 juillet que M. de Lesseps aura à dé» cider s'il maintient les souscriptions.

» Agréez, monsieur, etc. » JACQUES DE REINACH.

» P.-S. — M. Chabert vous remettra 25.000 marcks. »

A ce quitus catégorique, dit M. Rochefort, s'ajoute une déclaration sur papier timbré établissant que loin d'être débiteur de la succession, Cornélius Herz en est le créancier :

» Je soussigné, Jacques de Reinach, demeurant à Paris » rue Murillo, 20, déclare par la présente devoir la som» me de 2 millions à M. le docteur Herz, demeurant à » Paris, 31, boulevard des Italiens, comme reglement » définitif de tous comptes avec lui.

» Je m'engage à lui payer cette somme de 2 millions » intérêt à 3 0[0 l'an à raison de 250.000 fr. par an.

» Paris, le 18 juillet 1889. » J. DE REINACH. »

M. Rochefort termine ainsi :

» On comprend aussi qu'en présence de pièces aussi indéniables, le prudent Joseph ait renoncé à l'héritage de son beau-père mais on ne s'étonnera pas que pour reprendre le magot, il aille jusqu'à promettre l'Egypte à l'Angleterre.

» Il n'est plus surprenant qu'il ait combattu l'alliance russe avec tant d'ardeur.

» Il avait pour cela toutes les raisons qu'un Reinach peut avoir. »

Paris, 31 décembre. — Le *Figaro* qui, lui aussi, a eu communication des documents produits dans son article par M. Rochefort, annoncera demain qu'il exposera dans sa salle des dépêches la photographie de l'écrit par lequel le baron de Reinach reconnaissait devoir deux millions à Cornélius Herz.

De plus, le *Figaro* reproduit dans son numéro de demain un cliché authentique de cette reconnaissance écrite de la main même du baron de Reinach.

Ce papier timbré, ajoute le *Figaro*, sera le clou des nombreux procès présents et futurs et il constitue le dernier règlement entre les deux financiers, longtemps après la chute du Panama et quelque temps après le jour où Reinach remet à Herz les fameux chèques Thierrée.

Enfin, le *Figaro* déclare que si le juge d'instruction ni la succession de Reinach ne connaissent encore les documents si probants qu'il produit.

**Les anciens combattants de Crimée à Paris**

Paris, 31 décembre. — Les anciens combattants de Crimée qui devaient se rendre chez le maréchal Canrobert n'ont pu être reçus par leur ancien général en raison de son deuil récent.

Ils se sont réunis en un banquet, à l'issue duquel un toast a été porté à l'armée russe et un télégramme adressé au ministre de la guerre à Saint-Pétersbourg.

**La grâce de M. Ducret**

Paris, 31 décembre. — Un rédacteur du *Gaulois* a vu, ce soir, Mme Ducret qui venait de quitter Ste-Pélagie où son mari était toujours détenu. Mme Ducret avait pourtant reçu encore dans la matinée l'avis officieux que son mari était gracié mais aucun ordre de mettre en liberté M. Ducret n'était parvenu au directeur de la prison.

**Découverte de dynamite à Clichy**

Paris, 31 décembre. — On vient de découvrir une provision de dynamite chez un logeur de Clichy. Cette dynamite se trouvait dans une malle avec des détonateurs, des cartouches, de la poudre, des mèches, etc.

La malle a été transportée au commissariat d'où elle sera expédiée au laboratoire municipal.

Cette malle aurait été abandonnée chez le logeur en 1889 par un ouvrier qui aurait travaillé à l'Exposition.

**Découverte de matières explosibles à Marseille**

Marseille, 31 décembre. — On a découvert la nuit dernière, rue Thiers, dans la maison de M. Davigneau, ancien président du syndicat des patrons boulangers, une marmite en fer, contenant de l'acide picrique et du chlorate de potasse. Une enquête est ouverte.

**Election législative**

Nîmes, 31 décembre. — (2e circonscription). Scrutin de ballottage. — M. Doumergue, radical, seul candidat, est élu par 10,000 voix. Il s'agissait de remplacer M. Jamais, décédé.

**Le général Gourko mourant**

St-Pétersbourg, 31 décembre. — Le général Gourko, gouverneur-général de Varsovie est mourant.

**Les difficultés ministérielles en Italie**

Rome, 31 décembre. — Les difficultés ministérielles augmentent. Les déficits dépasseront 100 millions. Le *Secolo* confirme l'intention de tous les ministres de mettre leurs portefeuilles à la disposition de M. Crispi, pour lui faciliter un remaniement.

**Un attentat contre le président Cleveland**

Washington, 31 décembre. — On aura it découvert, à Bodeland, dans la Californie, une machine infernale adressée au président Cleveland. Elle contenait des produits chimiques, et était munie d'un détonateur.

**Les mesures de surveillance**

A dater du 1er janvier, dit le *Soleil*, un nouveau service des explosifs fonctionnera dans Paris. Le nombre des agents chargés de la recherche et du transport des explosifs a été augmenté et, dès que la présence d'un engin sera signalée sur un point quelconque de Paris, le chimiste de service ira examiner la nature et décidera s'il doit être transporté ou si l'on doit le faire éclater sur place.

Dans le premier cas, c'est au poste le plus rapproché du lieu de la découverte que l'explosif sera amené. Quatre postes de cette nature ont été installés aux quatre points cardinaux de Paris : Montrouge, Point-du-Jour, Aubervilliers et Bercy. Aucun engin n'entrera plus au Laboratoire avant d'avoir été ouvert.

**Les promenades d'Arton**

Cannes, 31 décembre. — Le *Courrier de Cannes* qui, l'hiver dernier, a publié les autographes d'Arton, donne aujourd'hui de nouveaux renseignements sur l'introuvable fugitif.

Ce journal assure que le 6 décembre, Arton était à San-Remo, où il aurait dit à une personne amie que prochainement il se constituerait prisonnier.

**Un nouvel incident de frontière**

Metz, 31 décembre. — On annonce qu'un forestier de la circonscription d'Albreschwiler, canton de Lorquin, a tiré un coup de feu sur un braconnier qui s'enfuyait. Ce braconnier a été grièvement blessé. Une enquête est ouverte.

**Un courrier attaqué**

Dijon, 31 décembre. — Le courrier faisant le service de Dijon à Gevrey par la Côte, a été attaqué par deux individus, au lieu dit Clos charpentier, à proximité de Chenôve. Les agresseurs voulaient s'emparer des dépêches que la voiture contenait; grâce au sang-froid du conducteur, ils n'ont pu y parvenir.

Le conducteur a saisi son fouet par l'extrémité et en a asséné de vigoureux coups sur un des bandits, qui était déjà sur le marchepied de la voiture. Le malfaiteur a roulé à terre. L'autre, occupé à se débarrasser des paquets de journaux dont il n'avait que faire, voyant la résistance opposée par le voiturier, a lâché prise et s'est esquivé à toutes jambes, suivi de son camarade.

Le courrier a fouetté aussitôt son cheval est arrivé bride abattue jusqu'à Mersannay-la-Côte. Tremblant encore, il a raconté son aventure.

Des recherches sont faites pour retrouver les deux malfaiteurs.

Nos routes et chemins sont continuellement occupés par une quantité de mauvais sujets qui n'attendent que le bon moment pour faire leurs coups; il est donc très prudent de se tenir sur ses gardes.

**Le mot du paysan**

L'autre jour, à Amiens, M. Dauphin, sénateur et ancien ministre des finances, présidait une réunion d'agriculteurs. Quelqu'un demanda de nouveaux droits sur les blés.

— Mais, objecta M. Dauphin, il n'y a pas moyen de voter les nouveaux droits avant l'année prochaine puisque les Chambres se séparent demain.

— Si les cultivateurs étaient des anarchistes, répondit un assistant, les choses iraient plus vite. Il ne vous faut pas autant de temps que cela pour faire une loi, quand il s'agit de vous.

Cette boutade fut couverte d'applaudissements par l'assemblée.

**Mort du poète Lapointe**

Le poète Savinien Lapointe est mort subitement vendredi soir à Soucy, petite commune des environs de Sens où il vivait retiré.

Savinien Lapointe appartenait à cette pléiade de poètes ouvriers qui brilla de quelque éclat au firmament littéraire à l'époque où Béranger rayonnait comme un soleil.

Né à Sens, en 1812, d'un père cordonnier, Savinien Lapointe mania lui aussi l'alène et le tranchet.

Très jeune il vint à Paris et fut admis dans une chambrée où un certain nombre de cordonniers travaillaient en commun.

Ses heures de loisirs, le jeune Savinien les employa à lire, à étudier la littérature.

Il s'occupa aussi de politique et devint un républicain militant. Arrêté et enfermé à Sainte-Pélagie sous Louis-Philippe, Savinien Lapointe composa pendant sa longue détention ses premières poésies qui furent publiées par la *Ruche populaire* où elles obtinrent du succès.

Remis en liberté, le cordonnier-poète continua ses travaux littéraires tout en confectionnant des bottes et fut patronné par Victor Hugo, Eugène Sîle et Béranger.

Après la Révolution de 1848, Savinien Lapointe se présenta sans succès comme candidat socialiste à l'Assemblée nationale, et lorsque l'Empire eût été proclamé, il accepta une petite place à la Compagnie du gaz.

Depuis de longues années déjà, il vivait retiré à Soucy.

**Mort du général Bardin**

Cherbourg, 31 décembre. — Le général de division retraité Bardin est mort aujourd'hui d'une maladie de cœur.

**Départ de troupes pour le Tonkin**

Marseille, 31 décembre. — Le *Cachar*, de la Compagnie Nationale, allant au Tonkin en voyage libre, quittera notre port demain, emportant 750 passagers, parmi lesquels 27 officiers d'infanterie de marine, 59 sous-officiers, 593 soldats, un inspecteur des postes, un ingénieur des ponts et chaussées, des commis de diverses administrations, des médecins et les quartiers-maîtres et marins désignés pour la canonnière l'*Alouette*.

Le chargement se compose de matériel de guerre et de provisions pour le gouvernement.

**La situation financière en Italie**

Paris, 31 décembre. — Après examen de la situation budgétaire, dit l'*Echo de Paris*, le gouvernement italien aurait reconnu qu'il n'y saurait porter remède qu'en entrant dans la voie des désarmements. A la suite de cette constatation, il aurait chargé ses représentants à Berlin et à Vienne de prévenir ses alliés de la nécessité à laquelle il est réduit.

L'Autriche aurait déjà répondu qu'elle n'y voyait aucun inconvénient. On attend la réponse de l'Allemagne.

Quant au gouvernement italien, non seulement il licenciérait deux corps d'armée, mais il diminuerait sensiblement l'effectif armé de deux autres corps en ne conservant que les cadres.

**L'acquittement d'Angoulême et les journaux italiens**

Rome, 31 décembre. — Les journaux continuent à commenter le verdict d'Angoulême. Ils prétendent que l'acquittement des accusés est une offense à l'humanité et à la justice.

Suivant le *Folchetto*, la France, après ce verdict, qui est une sentence politique, ne comptera plus d'amis en Italie et personne n'osera plus soutenir que l'Italie compte des amis en France.

« Maintenant, dit la *Voce della Verita*, que Dieu nous garde d'une autre explosion francophobe, comme celle qui éclata en août dernier. »

Rome, 31 décembre. — La *Capitale*, parlant du verdict d'Angoulême s'exprime ainsi :

« Amis sincères de la France, nous ne pouvons éprouver qu'un sentiment de réprobation pour le verdict qui a été rendu. »

Les journaux de Naples et de Turin s'élèvent également contre le verdict.

**Nouveaux désordres en Sicile**
**Le préfet de Palerme mis en disponibilité**

Palerme, 31 décembre. — Le préfet de Palerme a été mis en disponibilité.

Le général Morra Lavriano a été chargé de la direction de la préfecture.

Palerme, 31 décembre. — Les ouvriers qui travaillaient à la nouvelle route vicinale de Castelvetrano ont assailli hier des guérites et deux postes d'octroi et les ont incendiés. Ils ont ensuite mis le feu au bureau central d'octroi, au bureau du percepteur des taxes, à ceux de l'enregistrement et de la justice de paix.

Les troupes ont pu éteindre les incendies. Les émeutiers ont délivré les personnes enfermées depuis quelques jours dans la prison. La force publique a pu protéger la mairie, la banque, la poste et le télégraphe. Les manifestants portaient devant les troupes les portraits des souverains qu'ils acclamaient.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Des renforts ont été expédiés à Castelvetrano où se sont rendus le préfet et le procureur du Roi.

**L'assassinat d'un agent provocateur à Prague**

Prague, 31 décembre. — Voici quelques renseignements sur l'assassinat de Nirva, dit Rigoletto, l'agent provocateur, dénoncé à la tribune par le député Hérold, et qu'on retrouva étranglé et percé de coups de poignard, il y a quelques jours, à Prague.

Dolezal et Dragoun ont fait des aveux complets : ils étaient entré chez Nirva en donnant le mot de passe; ils jouèrent aux cartes avec lui, l'aidèrent à confectionner deux petits arbres de Noël, le prièrent de chanter et se jetèrent sur lui pendant qu'il chantait.

Dolezal et Dragoun ont fait d'autre part un aveu des plus importants : ils ont dit que la société secrète « l'Omladina » existait toujours, qu'elle préparait des complots contre des personnages haut placés, notamment contre les hauts fonctionnaires de la police.

A la suite de cet aveu, des perquisitions ont eu lieu la nuit dernière chez le médecin Dulka et chez un ancien officier M. Cizek. On a saisi chez eux des documents semblant indiquer qu'ils étaient affiliés à l' « Omladina » et on a procédé à leur arrestation.

Les agents de police de Prague sont maintenant armés de revolver.

**L'entrée du général Brugère à Bourges**

Bourges, 2 janvier. — Au milieu d'une affluence considérable, le général Brugère, nommé au commandement du 8e corps à Bourges, a fait aujourd'hui à une heure, son entrée solennelle en ville. Toutes les troupes de la garnison étaient sous les armes. A la gare, au moment où le nouveau général en chef s'est mis en selle, le canon a tonné sur les hauteurs de Saint-Ladre ; le général Duchesne, divisionnaire, a salué, au nom de la garnison, le général Brugère; la municipalité, ayant à sa tête le docteur Mirpied, lui a souhaité la bienvenue.

Les musiques de pompiers, de l'Ecole d'artillerie, du 95e d'infanterie, les fanfares des deux régiments d'artillerie ont joué la *Marseillaise*, tandis que les clairons et les tambours battaient aux champs. Toutes les troupes : pompiers, compagnies d'ouvriers et d'artilleurs, les 1er et 37e d'artillerie, l'infanterie, les sections échelonnées jusqu'au quartier général, ont présenté les armes.

**Un Anglais assassiné à Menton**

Menton, 2 janvier. — Un crime qui soulève une profonde émotion dans la colonie anglaise de Menton et de la région vient d'être commis entre Roquebrune et La Turbie.

M. G. Mander-Allender, sujet britannique, habitant l'hôtel de la Métropole, à Monte-Carlo, a été assassiné vendredi, dans l'après-midi, au pont l'Harma.

Le cadavre a été découvert hier soir à cet endroit.

L'enquête ouverte à ce sujet a établi que le vol avait été le mobile du crime.

**Crise parlementaire au Japon**

Yokohama, 2 janvier. — Une crise politique a éclaté lors de la réouverture du Parlement le 20 décembre. Des scènes des plus orageuses se sont produites.

Enfin le gouvernement a prorogé la Diète au 12 janvier; mais, hier soir, un rescrit impérial a dissout le Parlement.

On s'attend à une campagne électorale agitée.

**Sir Charles Dilke à Paris**

L'*Intransigeant* prétend que le voyage de sir Charles Dilke à Paris aurait pour but la question de l'occupation de l'Egypte :

» Ce n'est pas du tout comme ami de la France, mais bien comme fils d'Albion que sir C. Dilke visite actuellement notre capitale. La question de l'évacuation de l'Egypte est la seule qui ait amené parmi nous cet homme d'Etat.

» Il craint, non sans raison peut-être, que la réunion de deux escadres russe et française dans les eaux méditerranéennes ne mette fin à l'occupation illicite du territoire égyptien, et en bon patriote qu'il est, il est venu chez nous chercher des appuis, je n'ose pas dire des complices. »

**Un scandale allemand. — Arrestations opérées par la police berlinoise. — Grand procès à l'horizon.**

Berlin, 2 janvier. — Sur la réquisition du procureur du roi à Dresde, la police berlinoise vient d'arrêter deux sportsmen connus, l'agent Simon Conn et le marchand de chevaux W. Hirschlaff, sous l'accusation d'usure au détriment des officiers saxons.

Le procès semble devoir prendre de grandes dimensions et l'on doit s'attendre à des révélations à sensation.

La cour a refusé une garantie de 20,000 marks, offerte par les détenus qui disposent d'une grande fortune.


**DISTIQUES DE CIRCONSTANCE**
sur l'incomparable savon du Congo

*Un nouvel an arrive, alors qu'un autre expire,*
*Seul le divin Congo reste pour nous séduire.*
*Cette année on verra grosse ou petite bourse*
*Epuiser du Congo l'inévitable source.*
*Du savon du Congo les boîtes attrayantes*
*Vont, ce premier janvier, primer toutes les ventes.*
*Voici le jour de l'an. Que sans autre grimace*
*On se lave au Congo, puisque chacun s'embrasse.*
*Pour laver toute offense, au nom du jour de l'an,*
*Le Congo donne au cœur un généreux élan.*
*Ce premier jour de l'an, à des êtres aimés*
*Offrons des vœux ardents au Congo parfumés.*

VICTOR LEVÊRE au savonnier VICTOR VAISSIER.


**Situation météorologique.** — Roubaix, 2 janv. — Hauteur barométrique 765 Température :

| | | |
|---|---|---|
| A sept heures du matin | 2 degres au-dessous de zéro | |
| A une heure du soir | 1 degré au-dessous de zéro | |
| A cinq heures du soir | 3 degrés au-dessous de zéro | |


**Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des laines » sont des abonnés et des lecteurs dans tous des centres lainiers du monde.**


# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

**Le jour de l'An.** — *Apparition de la neige.* — L'an de grâce 1894 a apporté avec lui les premiers flocons de neige. Ce n'était pas encore la couche épaissé, qui recouvre la terre d'un blanc linceul, et entrave la circulation ; ce n'était plus déjà la pluie glacée des derniers jours.

En résumé, la plus grande partie de la journée de lundi a été belle, et la nombreuse population de Roubaix en a profité pour échanger les visites traditionnelles.

Le pavé gras et glissant, rendait bien la marche un peu difficile; mais on en prenait gaiment son parti, et toutes nos rues présentaient une animation extraordinaire.

**Mort à Bon-Secours de M. Carlos Cordonnier père.** — L'*Indicateur*, journal du Hainaut, annonce en ces termes la mort d'un de nos honorables concitoyens :

« Une triste nouvelle nous est parvenue mercredi matin de Bonsecours. Un de ses plus honorables habitants, M. Carlos Cordonnier, propriétaire, venait de tomber raide mort. Il venait de rentrer de la messe, à laquelle il assistait tous les jours et avait déjeuné selon son habitude.

» M. le docteur Grange, que l'on avait appelé pour Mme Cordonnier, légèrement indisposée, montait à la chambre; à peine y arrivait-il que l'on entendait une chute. C'était M. Cordonnier qui tombait. Tous les soins furent inutiles, il était bien mort.

» M. Cordonnier était âgé de 78 ans. Ses funérailles ont eu lieu samedi, à 10 heures, en l'église de Bonsecours.

» Sous des dehors excessivement humbles et modestes, M. Cordonnier cachait une âme d'élite, un chrétien convaincu et de vieille souche, le type du plus parfait honnête homme que l'on puisse rencontrer.

» Il avait débuté dans l'industrie, à Roubaix et ses débuts avaient été modestes. Doué d'une intelligence rare, d'un courage et d'une persévérance à toute épreuve, il avait acquis assez rapidement une très belle position de fortune. Il céda alors ses affaires à l'un de ses fils et se retira dans le domaine du Petit-Douaire, près de Riezes-lez-Chimay, qu'il avait acheté et qu'il dirigeait avec les mêmes aptitudes éclairées qu'il avait apportées à l'industrie.

» Il y a une dizaine d'années, il quitta le Petit Douaire pour venir habiter Bonsecours, chacun sait ce qu'était alors la propriété qu'il acheta et ce qu'il en a fait aujourd'hui.

» M. Cordonnier voulait en tout la perfection, et il y arrivait. Mais il la voulait surtout dans les choses de la religion chrétienne et c'est pourquoi nous avons le ferme espoir que Dieu, en le rappelant à lui, l'a placé au nombre de ses élus.

» Que cette douce pensée console l'épouse et les dix enfants, ainsi que la famille, de la perte momentanée de ce vénérable patriarche. »

**A propos de la réunion socialiste de samedi.** — M. Henri Deschamps nous prie d'insérer la lettre suivante :

« Roubaix, le 31 décembre 1893.

» Monsieur le Rédacteur en chef,

» J'ai appris avec stupéfaction, par la presse locale, que j'avais été mêlé à un ordre du jour de blâme contre MM. Watteau, Verleyen et Leveugle, ordre du jour qui a clôturé la réunion organisée par MM. Carette, Lepers et Baillu, au théâtre Deschamps.

» Cet ordre du jour est en effet dirigé non seulement contre les dissidents du Parti ouvrier, mais aussi contre les *rédacteurs du « Roubaisien » qui n'ont pas osé se présenter devant le public pour prouver la véracité de leurs dires.*

» Il m'a semblé qu'il était nécessaire de démasquer de suite de pareils procédés de discussion, et comme le *Roubaisien* ne parait qu'hebdomadairement, j'ai pense que vous accorderiez l'hospitalité à ces lignes en réponse au compte-rendu que vous avez publié dans votre édition de ce matin.

» Je tiens à faire remarquer au public que les affiches de MM. Carette et consorts ne contenaient de convocation que pour les dissidents de la rue Wallon ; que seuls MM. Watteau, Verleyen et Leveugle ont reçu par lettre recommandée une invitation écrite, et que ni le *Roubaisien* ni ses rédacteurs n'ont été conviés d'aucune façon à cette réunion.

» N'est-ce point d'ailleurs toujours la même duplicité de la part des farceurs du Parti ouvrier? lors des élections législatives, n'ont-ils pas convoqué MM. Dron et de Montalembert à une réunion contradictoire, persuadés que le premier ne se dérangerait pas, puisqu'il n'était candidat dans aucune des circonscriptions de Roubaix, et que l'autre, retenu par les soins de son élection, recevrait l'invitation trop tardivement pour y répondre?

» Mais ils se sont bien gardés d'y convier trois autres candidats : MM. Chatteleyn, Vienne et moi-même. Ce qui ne les a pas empêché de dire que nous n'avions pas osé répondre à leur appel.

» Aujourd'hui comme il y a cinq mois, les farceurs me reprochent de n'avoir pas répondu à un défi, qu'ils n'ont point osé me porter !

» Voilà une fourberie qu'Escobar ne désavouerait point.

» Pas plus en ce moment qu'à la veille des élections, ils n'oseraient me convier à l'une de leurs réunions car ils craignent trop que je démasque leurs fourberies et leur duplicité ; ils savent trop bien que les faits articulés par le *Roubaisien* sont exacts et qu'une discussion au grand jour porterait un coup mortel à leur prestige.

» J'ose compter sur votre courtoisie habituelle pour faire paraître ces lignes dans votre prochaine édition et vous prie d'agréer, l'assurance de mes sentiments les plus distingués. » HENRI DESCHAMPS. »

**La bénédiction d'un drapeau.** — Le drapeau de la *Société des décorés et médaillés*, datant de sa fondation, comptait trente ans d'existence. La société a jugé convenable de le remplacer par un nouveau et de faire à l'ancien une place honorable dans ses archives. Ce nouveau drapeau a été béni solennellement dimanche en l'église Sainte-Elisabeth, avant la messe de midi.

Les décorés et médaillés se sont réunis, à onze heures, dans la salle des fêtes de Mme veuve Philémon Eyames, rue Pierre-Motte, pour y recevoir les sociétés et les délégations qui devaient assister à cette cérémonie. Dans cette salle, avaient été arborés trois étendards que la société conserve précisement avec juste raison. Deux lui ont été légués par d'anciennes associations disparues. C'est d'abord celui des médaillés de Sainte-Hélène portant comme inscription : « Le prince, président de la République aux anciens militaires de la République et de l'Empire de la ville de Roubaix (Nord) » sur le deuxième sont inscrits les mots : « Société fraternelle des ex-militaires de Roubaix ». Le troisième enfin est le drapeau qui vient d'être remplacé, il porte comme inscription : « Empire français, société des décorés et médaillés 1864. » Ces glorieux souvenirs du passé ont été très admirés.

A 11 heures 50 minutes le cortège des sociétés s'est mis en marche et s'est dirigé vers Sainte-Elisabeth. En tête était la *Concordia Harmonie*, qui a exécuté pendant le trajet un brillant pas redoublé. Elle était accompagnée d'une délégation de l'*Alliance Chorale*. A leur suite marchaient les membres de la Société des décorés et médaillés dont quelques-uns avaient la poitrine constellée de décorations. Suivaient, avec leurs drapeaux, les Anciens Combattants de 1870-71 et les Anciens Militaires des armées de mer, auxquels s'étaient jointes des délégations des Sauveteurs du Nord, de Leers-France, des soldats de Crimée, des Anciens militaires français et de la Fraternelle, société d'anciens soldats.

A midi le cortège fait son entrée à Sainte-Elisabeth et va se ranger dans le chœur. Le drapeau est sorti de sa gaine et M. le curé de Sainte-Elisabeth procède à sa bénédiction, après laquelle les tambours battent au drapeau.

La *Concordia* a fait entendre, pendant la messe, avec sa perfection habituelle, l'ouverture du *Val d'Andore*, d'Halévy, une fantaisie sur le *Prophète*, de Meyerbeer, et une entraînante sortie.

Après la messe, la société des décorés et médaillés s'est dirigée vers le cimetière où elle a déposé sur la tombe de M. Philémon Eyames, membre de la société mort dans le courant de l'année 1893.

Sur cette couronne est inscrite la dédicace : « A notre ami Philémon Eyames. la société des décorés et médaillés de Roubaix ». Elle était portée par M. Verache, président, et M. Vaillant, vice-président.

**Perquisition générale chez les anarchistes de Roubaix.** — Lundi matin, dès la première heure, une perquisition générale a été faite à l'improviste, au domicile respectif des principaux anarchistes de Roubaix.

M. Barroyer, commissaire central, assisté de M. Octave Huyghe, inspecteur de la police de sûreté, et les quatre commissaires d'arrondissement, accompagnés de leur secrétaire, ont opéré chacun de leur côté.

Cette mesure a été prise, sans doute, en conformité des instructions ministérielles, communiquées par le parquet de Lille à M. Barroyer.

On se rappelle que M. Fournez, procureur de la République, M. Delalé, juge d'instruction, avec son greffier M. Duparcq, sont descendus, le mardi 26 décembre, à deux heures de l'après-midi, au cabinet de M. Barroyer, où ils sont restés enfermés, en compagnie de ce dernier, jusqu'à trois heures trois quarts. Le but de l'entretien était resté absolument secret.

Les recherches de la police n'ont amené aucune découverte compromettante pour ceux qui en étaient l'objet.

On avait parlé d'une arrestation, mais la nouvelle était prématurée.

**Un anarchiste précoce.** — Un tout jeune homme de seize ans, de nationalité belge, Désiré Chevaillie, demeurant boulevard de Belfort, entrait, samedi soir, au théâtre Deschamps, pour assister à la réunion socialiste dont nous avons donné le compte-rendu hier.

En passant dans les couloirs, il s'imagina de crier à plusieurs reprises : « Vive l'anarchie ! » après quoi il alla se cacher au fond du parterre, afin d'éviter d'avoir maille à partir avec la police.

Mais il avait été entendu par des agents de sûreté, qui le relancèrent jusque dans sa retraite, et il fut emmené, séance tenante, au dépôt du premier arrondissement, où on le maintint en état d'arrestation.

**Tombée dans un escalier.** — Dans la matinée de dimanche, une ménagère de la rue des Arts, Mme Limbourg, âgée de cinquante-six ans, montait à sa chambre à coucher, au premier étage de la maison. Elle manqua le pied sur le palier, et tomba à la renverse, du haut en bas de l'escalier.

On la releva sans connaissance, et tous les soins lui furent prodigués, en attendant l'arrivée de M. le docteur Isebecque, qui constata que la pauvre femme portait à la base du crâne une fracture très inquiétante.

Il y a tout lieu de craindre que Mme Limbourg ne succombe aux suites de sa terrible chute.

**Un vol par effraction, rue Decrême.** — Un vol d'une rare audace a été commis, dimanche soir, vers sept heures, chez M. Henri Petit, peintre-décorateur, rue Decrême.

A cinq heures, M. Petit se disposait à aller passer la soirée chez des amis, avec sa femme et son fils. Ce dernier lui fit observer qu'il venait d'entendre dans la maison un bruit insolite; mais le père n'attacha pas plus d'importance à cette observation, et la famille sortit.

Deux heures et demie plus tard, une voisine ayant aperçu la porte d'entrée, toute grande ouverte, eut le pressentiment que quelque chose d'anormal se passait à l'intérieur et donna l'alarme.

Au même moment passait l'agent de sûreté Quint, qui pénétra aussitôt dans la maison, en compagnie d'une autre personne. Une inspection minutieuse de toutes les pièces, du haut en bas, ne fit découvrir rien de suspect, quant à la présence d'individus dans l'habitation.

Dans l'effondrement du véhicule, Mme Bossut et sa bonne reçurent à la tête et à l'oreille des contusions, fort heureusement sans gravité; les enfants et le nourrice en furent quittes pour la peur.

Quant à M. Bossut et au domestique, ils se tirèrent sans aucun mal de cette terrible alerte, le train de devant et l'attelage ayant échappé au tamponnement.

La voiture et ses débris furent remisés chez M. Voreux, épicier, à l'angle de la rue de la Perche, et le déblaiement de la voie opéré, ce qui ne demanda d'ailleurs que peu de temps, le car put continuer sa route vers la Grande-Place.

M. Broigne, commissaire de police du deuxième arrondissement, a ouvert une enquête.

**Le crime de Menin.** — Les parquets français et belge rivalisent d'activité pour arriver à mettre la main sur tous les complices de l'assassinat de la rue d'Ypres, à Menin. A la suite des dénonciations faites par Henri D'Hellemme, le cordonnier de la rue Brézin, actuellement détenu à Lille, on recherche des deux côtés de la frontière, cinq criminels, et non plus trois seulement, comme au début.

Une dépêche de Gand, reçue dans l'après-midi de lundi, annonce l'arrestation en cette ville de deux nouveaux coupables présumés, les nommés Maës et Verstuyft.

**Un soupçon téméraire.** — *Exploit d'un jeune homme ivre.* Dans la nuit de dimanche à lundi, vers minuit et demi, un débourreur âgé de vingt-un ans, Désiré Descat, demeurant rue de la Barbe-d'Or, avait fêté la fin de l'année par de nombreuses libations. Il lui prit fantaisie d'aller faire une visite d'étrennes à l'un de ses voisins, M. Nicolas Carlier, qui veillait encore à ce moment, avec sa famille, en compagnie d'une ménagère de la rue de la Guinguette, Mme Vanocke, et de la fille de cette dernière, la petite Isabelle.

Les conversations allaient leur train, lorsque le nouveau venu se leva tout à coup, et prétendit qu'une personne de la société venait de lui enlever sa montre. En même temps il tira un couteau de sa poche, et rendu furieux par l'ivresse voulait frapper à tort et à travers.

On se jeta sur lui, et on le désarma ; mais il avait eu le temps de blesser la fillette à la main gauche, par bonheur fort légèrement.

Un des agents de garde au poste du pont Morel arriva pour mettre l'ivrogne à la raison et l'emmena sur l'heure au dépôt de sûreté de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Lorsqu'on le fouilla, avant de l'écrouer, on trouva tout au fond d'une de ses poches, la montre qu'il y avait fourrée, pour éviter qu'on la lui prit, pendant qu'il circulait de cabaret en cabaret, avant de se rendre chez son voisin.

**Une double arrestation.** — Dans la soirée de samedi, vers minuit, des agents de sûreté en patrouille aperçurent, rue Sainte-Elisabeth, un homme ivre, qu'une fille de mœurs légères, Louise Decobeck, âgée de vingt deux ans, venait de mettre à la porte de la maison où elle loge.

Cet individu, du nom de Charles Detriez, qui habite rue de Bavay, déclara à la police que la dame lui avait volé son porte-monnaie, avec la complicité d'un tiers qui se trouvait présent. Il avait été ainsi, disait-il, dépouillé d'une somme de dix-huit francs.

Les agents se mirent en devoir, et ne tardèrent pas à mettre la main sur l'aventurier désigné, qui s'était réfugié au fond d'un « water-closet. »

Le couple fut emmené et écroué au dépôt de sûreté du troisième arrondissement.

**Flers.** — *Elections municipales.* — Dimanche des élections ont eu lieu à Flers-Bourg et à Flers-Breucq, pour la nomination de deux conseillers municipaux. Voici les résultats :

BOURG. — Inscrits 430 : votants 215.

Ont obtenu : MM. Vermus, opportuniste, 131 voix, élu ; Desmet, socialiste, 48 ; Bonte, opportuniste, 28 ; Dupire, indépendant, 19 ; Willoqueaux, 4 ; Dubar Adolphe, 2 ; Dubar Louis, 1. — Bulletins blancs, 12.

BREUCQ. — Inscrits, 383; Votants, 319

On obtenu : MM. Leplat, indépendant, 151 voix; Leclercq, opportuniste, 87; Constant, candidat ouvrier, 84; Blanc, 3; Divers, 3. — Il y a ballottage.

**Une jeune fille** bien élevée, munie d'un brevet supérieur, enseignant déjà dans quelques bonnes familles, dispose encore de quelques heures par jour. Références de premier ordre. Ecrire au bureau du journal, initiales A. M. A. N. 76213 — 35836


**COMMUNICATIONS**

**BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 50.** — Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**

*Dépôts :* rue Pierre-de-Roubaix, 130, à Roubaix;
rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, à Tourcoing.

N. — Exigez sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573


**Changement de domicile.** — A partir du lundi 1er janvier, le cabinet du docteur Largillière, médecin-légiste, précédemment situé rue de Blanchemaille, n° 172, a été transféré au n° 61 de la même rue.


**CARTES DE VISITES A LA MINUTE.** — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre, à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une boîte contenant cent cartes de visites et 100 enveloppes. (*Voir supplément*)

Pour faciliter les commandes, les porteurs du journal distribueront aux lecteurs des bons imprimés sur lesquels il suffira d'indiquer le genre et le nombre de cartes que l'on désire.

**LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS**
**depuis 3 fr. le cent**
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.


## TOURCOING

**Le jour de l'an.** — Notre ville présente, le 1er janvier, un aspect tout particulier. L'ancienne tradition d' « étrenner », pour nous servir de l'expression locale, a toujours été religieusement gardée ici. Dès les premières heures du jour des familles vont, en groupes nombreux, échanger entre elles les souhaits de bonne année; ajoutez à cela les équipages de maître qui sillonnent la ville en tous sens et vous aurez une idée de l'active circulation assez inusitée qui règne dans toutes nos rues.

Cette joyeuse animation dans notre cité, nous l'avons retrouvée hier lundi, malgré la neige et la pluie qui n'ont heureusement fait que de rares apparitions.

**Nos finances municipales** (2